

# **Tamazight : Identification et identisation**

Par Mohand MAHRAZI

Faculté des Lettres et des Langues  
Université de Bouira

## **Résumé**

Contrairement au discours dominant des pays maghrébins, qui considère les langues autochtones comme un symbole de division de la nation et de sous-développement, cet article se propose apporter une contre argumentation à ce discours et tente de démontrer que leur reconnaissance n'est qu'un acte de réhabilitation de l'identité maghrébine, de réconciliation du peuple maghrébin avec lui-même et de démocratisation, qui permettra à ces pays de rentrer dans une autre phase, qui est celle du développement et de la modernité.

## **Mots clés**

Langues au Maghreb, identification, identisation, politique linguistique, revendication amazighe.

### **ملخص :**

بعكس الخطاب السائد للدول المغاربية، التي تعتبر لغات سكان البلاد الأصليين رمزاً للتخلف وانقسام الأمة، يزعم هذا المقال الإثبات بدليل مضاد لهذا الخطاب، ويحاول أن يبرهن على أن اعترافها ليس سوى اعتراف بالهوية المغاربية، لتصالح الشعب المغربي مع نفسه، ولتوجيهه الديمقراطي الذي سيسمح لهذه الدول بالانتقال إلى مرحلة أخرى؛ مرحلة التطور والعصرنة.

### **الكلمات المفاتيح :**

لغات المغرب، مماثلة / تماثل، سياسة لغوية، مطالب أمازيغية.

"Chaque Homme est attaché à sa culture maternelle comme l'ouvrier à l'outil qu'il a toujours manié".  
(Malherbe M., 1983 : 267).

La notion d'identité est très complexe, paradoxale et difficile à circonscrire, car elle "se construit dans la confrontation de l'identique et de l'altérité, de la similitude et de la différence" (Tap P., 1981). Elle est toujours sociale et personnelle : on veut être différent des autres, mais on veut également appartenir à un groupe. De ces deux processus résultent "deux concepts qui sont à la fois opposés et complémentaires : l'identisation<sup>1</sup> et l'identification" (Piccin A., 2005). L'identisation ou "auto-identification" ou encore "singularisation" est le processus par lequel l'individu prend distance par rapport à l'autre et tend à se différencier, à s'affirmer, à s'émerger, à se valoriser et à devenir unique et original. En revanche, l'identification est le processus inverse par lequel l'individu s'intègre à un ensemble plus vaste et dans lequel il tend à se fondre en neutralisant ses caractéristiques. C'est dans cette problématique universelle que s'inscrit la question de l'identité amazighe. En effet, selon Ahmed Boukous (1995 : 162), le premier relève de "l'Ego collectif et individuel conduisant à la recherche forcenée de la distinction, de l'autonomie et de la singularité" et le second est celui de "l'Alter poussant à briser les forces du particularisme, et à dissoudre la spécificité en vue de son intégration dans une entité plus globalisante".

---

<sup>1</sup> Néologisme introduit par Pierre TAP en 1979, dérivé de "identifier" avec le suffixe "iser", avec un sens opposé de celui du verbe "identifier". *Etre identisé* : se démarquer des autres, être singulier dans ses spécificités ; être identifié c'est être interdépendant dans ses appartenances, et associé aux groupes de référence (Francine Grelier, 2010 : *Vers une théorie de l'action associative : la praxis de l'éducation populaire*, Thèse de doctorat, Université Rennes).

La situation sociolinguistique en Afrique du Nord a toujours été problématique, car la politique linguistique prônée à ce jour par les pouvoirs en place semble en opposition avec la réalité quotidienne maghrébine. Cette réalité se caractérise par la coexistence de plusieurs langues qui sont l'arabe dialectal (maghrébin), l'amazigh, le français et l'arabe classique. Les deux premières sont des langues maternelles, elles sont quasiment supplantées par ces deux dernières parce que, d'une part, l'arabe classique est considéré comme la langue de la cohésion sociale et, d'autre part, le français symbolise la modernité.

Au Maghreb, lorsqu'on décide d'exclure les langues autochtones on prétexte que ces variétés ne sont pas des langues, mais des dialectes sans valeur, et toute revendication d'appartenance à une identité, autre que celle "arabo-islamique", est considérée comme une atteinte à l'unité de la nation et relève d'un régionalisme qu'il faudrait à tout prix combattre. De ce fait, les dirigeants des pays nord-africains n'hésitent pas à uniformiser politiquement ces sociétés en manipulant l'identitaire –qui aurait dû être le ciment de l'unité de ces peuples– parce que ces sociétés ont une histoire et une culture communes.

À l'heure actuelle, il est opportun voire nécessaire de réfléchir au rôle que joue la dimension linguistique dans tout processus de développement. Même si les spécialistes du développement ne se réfèrent pas directement aux problèmes linguistiques, ils reconnaissent que l'échec du développement est lié à un déficit de formation et par conséquent au moyen de transmission. C'est grâce à la langue que nous organisons notre monde, construisons notre histoire, réalisons nos projets et exprimons nos pensées. En effet, il semble que la langue peut être aussi bien, un obstacle au développement et à la transmission des connaissances, ainsi qu'un moyen pour y parvenir lorsque certaines conditions sont réunies. Jean-Claude

Corbeil<sup>2</sup> évoque à juste titre le rôle que joue la langue dans la société. Pour lui, il est double : elle joue un rôle primordial à la fois dans le développement, comme instrument de communication, et dans l'identité culturelle, comme symbole d'appartenance et facteur d'intégration sociale. Donc, les rapports entre langues et vie sociale relèvent à la fois des problèmes d'identités, de culture, d'économie, de développement, problèmes auxquels n'échappe aucun peuple.

On pourrait ainsi dire que, dans le développement, tout est lié, et on ne peut dissocier les aspects culturels, des aspects économiques ou politiques. Selon Jean-Claude Corbeil, le développement passe obligatoirement par les pratiques linguistiques et toute intention de développement doit prendre en considération ses propres implications culturelles, et tout particulièrement ses implications linguistiques.

Si la relation formation et développement est évidente, reste encore la question de savoir dans quelle langue doit-on être formé pour être performant. D'un point de vue linguistique, aucune langue n'est *a priori* plus adaptée qu'une autre. Il n'y a pas de langue prédisposée à être la langue du développement. Elle l'est (ou le devient) par la contingence historique et la volonté de ceux qui l'utilisent. Mais du point de vue socioculturel et psychologique, l'enseignement des langues premières est un préalable, car selon les spécialistes, le succès même de l'apprentissage de la langue étrangère sur une grande échelle, passe d'abord par l'enseignement de et par ces langues maternelles.

Depuis les indépendances, nos dirigeants pratiquent la politique qui consiste à "diviser pour régner". De ce fait, les

---

<sup>2</sup> Cité dans Guy Rondeau, 1983 : *Introduction à la terminologie*. Deuxième Edition Gaëtan Morin Editeur. Québec. Page XXXII.

valeurs qui auraient pu cimenter l'unité du peuple maghrébin (la nation, la culture et la langue) se voient donc manipulées et exploitées à des fins idéologiques, voire parfois personnelles. Le refus de la réalité linguistique maghrébine a développé des mouvements extrémistes, notamment le phénomène de repli identitaire agressif qui se traduit par le rejet violent de toute autre culture.

La question de l'identité amazighe suscite un questionnement. Entre autres : Quel est le rôle de l'identification ou de l'identisation dans la construction de la personnalité chez l'individu ? Revendiquer sa langue, relève-t-il de l'identification ou de l'identisation ? Comment l'individu peut-il satisfaire ses propres aspirations et répondre en même temps aux attentes sociales ? La reconnaissance des langues et des cultures nationales, conduit-elle à l'unité de la nation ou au contraire à sa dislocation ? Quels rapports peut-on établir entre l'identisation et l'identification ? C'est donc à ces questions que cet article s'attache de répondre.

## **Réhabilitation, réconciliation et démocratie**

" Mais quelle démocratie peut-on construire quand le fait d'en laisser dépérir quelques-unes ou de hâter la disparition de certaines d'entre elles, de façon arbitraire et discriminatoire, équivaut à enlever un peu plus la parole à une partie des hommes ?"  
(Canciani D., 1990).

Gilbert Grandguillaume (1998) se pose la question suivante : est-il possible d'imaginer, de rêver de ce qu'aurait pu être une Algérie fondée sur des pratiques linguistiques saines ? En effet, pour Salem Chaker (1989 : 43), tant que nous n'aurons pas assumé l'ensemble de notre patrimoine, dans sa diversité et avec ses contractions éventuelles, nous ne sortirons pas du marasme et du sous-développement culturel. Pour lui, il ne peut y avoir de

création, ni de vie culturelle réelle lorsqu'on ampute le pays de l'une de ses dimensions constitutives essentielles, lorsqu'on cultive l'amnésie historique et culturelle, lorsqu'on s'impose des légitimités et des filiations artificielles, lorsqu'on prétend construire l'avenir sur le mythe plutôt que sur les réalités. Effectivement, la prise en charge de la dimension amazighe ne pourra qu'ouvrir des perspectives aux citoyens pour participer au développement du pays et contribuer à la réhabilitation du patrimoine national. Cette option créerait une sorte d'espace de tolérance et d'ouverture, qui constitue la base la plus solide de la démocratie. La reconnaissance de sa langue aurait signifié que chaque fragment aura sa place et suscitera un réel sentiment d'appartenance à la même nation. Dans cette situation, les pays du Maghreb ne pourraient progresser qu'en assumant tout leur passé, en l'occurrence les cultures incarnées par les différentes langues en place.

L'un des fondements de la démocratie est la reconnaissance des droits culturels. La démocratie est le seul système qui soit capable de traiter les problèmes de minorités de manière pacifique et équitable. Or, tout le monde s'accorde désormais sur la relation qui lie fortement la démocratie et le développement : il ne peut y avoir de développement sans la démocratie. L'égalité entre les différentes civilisations des différents groupes ethniques et l'égalité de leurs valeurs est un acte démocratique qui permet à ces groupes de vivre dans la convivialité et le respect mutuel. Dans cette perspective, il est impératif de ne pas faire de la revendication amazighe, une question ethnique, étant donné que la plupart des arabophones actuels ont des ancêtres berbérophones.

Le mouvement amazigh, dès sa naissance, a fait de la question de la "constitutionnalisation de l'amazighité" l'une de ses priorités pour la réconciliation du peuple avec son identité, sa culture et sa langue. L'amazighité en tant que culture permet de satisfaire tous les préalables politico-culturels à la

démocratisation et le développement de la région, car le mouvement amazigh en lui-même est porteur d'une revendication de pluralisme, de tolérance ; la diversité et de la liberté. Cette diversité pourrait être le moteur qui incite au renforcement des liens, à la coopération et au développement plutôt qu'un motif d'éloignement et de confrontation. Salem Chaker (1989 : 44) invite tous les Maghrébins –y compris les arabophones – à participer à la réappropriation de l'amazighité, car selon lui, le Maghreb en se réconciliant avec lui-même, en s'acceptant dans sa complexité et sa diversité, peut être lieu de création et d'épanouissement.

Le cas de l'Espagne nous enseigne, que c'est en défendant leur particularisme, que les minorités linguistiques du pays ont efficacement contribué au passage à la démocratie et à sa consolidation. S'ils veulent réussir dans leurs politiques linguistiques, les pays du Maghreb auraient donc intérêt à s'inspirer de l'expérience de ce pays.

## **Développement et modernité**

"La langue doit servir d'abord à répandre la science et non la science à défendre la langue. Isaac Stern disait : on ne se sert pas de la musique pour jouer du violon, mais on joue du violon pour faire de la musique"  
(Lehn J. M., 1990).

La marginalisation des langues maternelles au profit de l'arabe classique en Afrique du Nord n'a pas permis à ce dernier de devenir un instrument de promotion sociale et de développement économique et humain. Cela s'explique par le fait que cette langue n'est pas celle du peuple, mais celle que le pouvoir a imposée à ce dernier. Un développement sociétal global n'est possible que lorsque toutes les composantes interagissent efficacement et harmonieusement. Pour que la langue joue pleinement son rôle de vecteur de développement

culturel et scientifique, il faut qu'elle soit, la langue du quotidien, capable, par sa terminologie, de transmettre toutes les connaissances qui sont à la base du développement social et économique des communautés linguistiques.

La place de toute langue nationale comme langue scientifique se situe à deux niveaux : la diffusion des connaissances et la formation de la pensée individuelle. En effet, l'effet positif de l'usage de la langue première des enfants dans l'éducation de base est incontestable. Toute société qui désire s'épanouir pleinement à notre époque se doit d'intégrer le savoir scientifique. De son côté, Foued Laroussi (1993) rappelle que toutes les langues maternelles ont la souplesse nécessaire pour intégrer la modernité et demeurer dans le dynamisme de la vie.

Si nous voulons intégrer la civilisation universelle en vue d'un développement économique, politique et social, la rupture avec l'arabo-islamisme est indispensable. Nous devons donc nous libérer de cette idéologie, et devenir nous mêmes, c'est-à-dire, devenir des Maghrébins "maghrébins" (Oulhaj L., 2001).

Le dynamisme d'une société, d'un peuple ou d'une langue vient de sa vitalité, de sa créativité, de sa capacité à se donner les instruments nécessaires pour exprimer et traduire ses sensibilités et ses découvertes. En effet, la production culturelle : la chanson le théâtre et toutes expressions quotidiennes, passent mieux par les langues maternelles. Le développement de la région passe donc par le développement de ses langues, car même si aujourd'hui les langues occidentales sont assez développées pour transmettre le savoir scientifique et technique, elles sont inaptes à exprimer, en profondeur et dans toute sa diversité, l'environnement socioculturel de la plupart des sociétés.

L'activité économique, surtout dans le domaine tertiaire, oriente ou même constraint les choix linguistiques des personnes à la recherche du bien-être : une langue qui ne permet pas de

gagner sa vie ou de réussir professionnellement est une langue de seconde zone. Il semble que la "maghrébanité" devrait passer davantage par les "véritables langues du peuple", soit l'arabe maghrébin et l'amazigh, que d'abord par l'arabe classique ou le français. La pluralité linguistique est une richesse et non une malédiction pour la nation. Regardons par exemple, les pays les plus riches d'Europe : le Luxembourg, la Suisse, le Canada et autres, sont des pays plurilingues.

Au Maghreb, l'agriculture est parmi les plus importantes bases économiques. En raison d'exodes massifs, aujourd'hui, elle se retrouve menacée. Pour Michel Malherbe (1983 : 395), si l'on veut éviter d'excessifs exodes des populations, l'enseignement de base doit être adapté aux réalités du village : agriculture, hygiène, équilibre de la nature, et, selon lui, la langue locale est beaucoup mieux adaptée à ces réalités (noms de plantes, d'animaux, de phénomènes climatiques, etc.).

Pour sortir de la crise que vivent aujourd'hui ces Etats maghrébins, dans toutes leurs dimensions (politique et idéologique, économique, identitaire, conflits ethniques...), il faut qu'ils assument leur passé dans toutes ses composantes (culturelle, linguistique, identitaire, et même religieuse). Car, le rôle des pouvoirs en démocratie n'est pas d'ignorer cette richesse linguistique, mais de garantir la cohabitation et le libre exercice par l'établissement des règles permettant dialogue et coexistence.

## **Pour conclure**

"S'il est vrai que les langues demeurent avant tout les instruments de communication, elles servent aussi bien à d'autres fins : elles sont même l'objet d'amour, de mépris ou de haine"  
(Leclerc J., 1986 : 38).

La diversité linguistique, qui est une réalité incontournable de toutes sociétés humaines, en aucun cas ne remet en cause l’unité des États, mais au contraire, elle constitue une source d’enrichissement, et sa reconnaissance dans un État permet de réunir dans une même structure politique des individus ainsi que des groupes d’origines ethniques et linguistiques diverses (Leclerc J., 1986 : 175), et par conséquent, elle permet à ces populations de vivre en harmonie.

Revendiquer sa langue<sup>3</sup> n’implique pas la volonté de s’isoler. Se distinguer ne signifie pas nécessairement se disjoindre. Le MCB<sup>4</sup>, tout comme le MCA<sup>5</sup> posent en premier lieu, le problème de la diversité des populations et de la

---

<sup>3</sup> La langue joue un rôle très important et remplit diverses fonctions au sein de la société. Denise Daoust et Jacques Maurais 1987 : 22) en distingue cinq, qui sont sur certains aspects très différentes de celles de Jakobson :

- La *fonction intégrative* : la langue maternelle et, d’une certaine manière, l’acquisition d’une langue étrangère permettent la participation à la culture d’un groupe ethnique, soit parce qu’elle est l’un des éléments les plus importants, soit parce qu’elle permet d’accéder de l’intérieur aux autres éléments de cette culture.
- Les *fonctions de communication et d’expression*, sont corrélatives, puisqu’elles rejoignent deux intentions du même acte de parole : dire le plus exactement possible ce qu’on l’on à dire (s’exprimer), en puisant dans la connaissance que l’on a de la langue les éléments les plus aptes à transmettre le message ; se faire comprendre (communiquer), en tenant compte de la capacité linguistique de l’interlocuteur.
- La *fonction esthétique* se manifeste lorsque la langue est considérée comme un matériau dont on veut tirer des effets, comme il arrive en littérature, en poésie, au théâtre, dans la chanson, ou encore en publicité ou en art oratoire.
- Enfin la *fonction ludique* : indique que l’usage du système linguistique est aussi une source ou une occasion de jeu et de plaisir.

<sup>4</sup> Mouvement Culturel Berbère (en Algérie).

<sup>5</sup> Mouvement Culturel Amazighe (au Maroc).

définition culturelle maghrébine dans sa pluralité. L'identité nationale n'est pas exclusive. En effet "chacun de nous peut, d'une manière plus ou moins forte, s'identifier à sa famille, à sa région, à sa classe, à son groupe politique, à sa religion. Les appartenances se reflètent dans les consciences, s'effacent ou s'affirment, selon les situations", disait Mohamed Harbi (1992 : 29).

Contrairement à la conception du discours dominant qui fait la confusion entre diversité et division, le rôle de la langue, comme marque identitaire, ne peut être qu'unificateur dans la mesure où les langues maternelles symboliseraient la diversité et non la division. Pour les mouvements culturels amazighs (MCB, MCA), la revendication de la langue et de la culture amazighes s'inscrit dans une perspective intégrationniste et non séparatiste et ils posent comme prémissse le caractère pluriel de l'identité maghrébine.

Outre les droits culturels, ces deux mouvements incluent dans leurs revendications la liberté, l'égalité, la démocratie..., car comme le disait Miloud Taïfi (2004), la mouvance n'est pas seulement porteuse d'une revendication identitaire, relativement à la reconnaissance de la langue et de la culture amazighes, bien plus, elle prône et réclame, du moins à travers sa frange intellectuelle, d'autres valeurs indispensables pour accéder à une démocratie effective, tels, par exemple, les droits de l'homme, la libération de la femme du joug juridique, la transparence dans la gestion étatique, la liberté de culte, l'égalité des chances, naturellement, l'autonomie culturelle.

Le problème amazigh n'est, ni ethnique ni régional, même si la revendication identitaire amazighe s'exprime principalement au niveau des régions berbérophones. La berbérité constitue en fait le fondement culturel de la population maghrébine dans son ensemble, le patrimoine commun à tous les habitants de l'Afrique du Nord. Le mouvement amazigh est l'expression d'une revendication identitaire en contradiction avec

la culture exclusiviste de ces États. La reconnaissance de la langue amazighe complétera une fois pour toutes la maghrébanité du peuple maghrébin et exclura dans les esprits l'idée d'instabilité ou tout autre faux argument, car l'expérience a démontré que plusieurs pays abritent une multitude de groupes ethniques qui jouissent des mêmes droits culturels et qui possèdent jusqu'à plus de deux langues officielles et/ou nationales sans que cela induise une instabilité ; au contraire, c'est une complémentarité et une richesse. Les exemples sont nombreux : l'Espagne, l'Inde, la Suisse<sup>6</sup>.

Pour conclure, il importe de rappeler que le droit à la différence culturelle et linguistique fait partie intégrante des droits de l'Homme dans leur acception universelle. Il faut rappeler aussi que les deux Mouvements Culturels (Berbère / Amazigh) tirent leur force de ce cadre juridique international, et fondent leur légitimité sur les droits linguistiques et culturels tels qu'ils apparaissent dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, à l'instar de toutes autres manifestations des minorités. Cependant, à la différence de certaines minorités mondiales représentant des nationalismes locaux, au Maghreb, ces mouvements ne réclament nullement une indépendance étatique, à l'exemple des mouvements indépendantistes corses et des séparatistes basques... Par conséquent, comme nous l'affirme Ahmed Boukous (1995 : 85) : "l'amazighité n'est pas

---

<sup>6</sup> Partout dans le monde différentes langues coexistent dans le même pays. Louis-Jean Calvet (1996 : 95), parle de "paix linguistique suisse". En effet, la Suisse est, constitutionnellement un pays quadrilingue: l'allemand (74,2 %), le français (20,6%) et l'italien (4 %) sont des langues nationales et officielles. Cependant, le romanche (1,1 %) est langue nationale depuis 1938 et devient langue (semi-)officielle depuis 1999. La Suisse constitue un exemple qui vient s'inscrire en faux contre la conception romantique de l'État-Nation qui fait de la langue commune (quand ce n'est pas la race commune) à la fois le symbole et le garant de l'unité nationale. Pour Louis-Jean Calvet (1996 : 96), cette "paix linguistique", garantie par un appareil juridique précis, constitue un modèle de politique et de planification que certains pays pourraient envier.

vue ici à travers l'ethnicité, mais à travers la culture. Une culture nourrie pendant des siècles par des apports phéniciens, grecs, romains, arabes, européens ...". Enfin, nous dirons que l'analyse de l'identité amazighe se conçoit comme un travail de construction sur soi et comme un projet commun : se vouloir ensemble et s'accepter mutuellement. "La diversité nous a constitués. L'altérité nous a enrichis" disait Hadj Miliani (2004).

La langue est donc étroitement liée à l'identité qui est, le lieu où s'exprime et se construit le plus profond de la personnalité individuelle et collective, le lien entre *passé* et *présent*, *individu* et *société*, *conscient* et *inconscient*. "L'identité s'inscrit ainsi, nécessairement, dans un *entre-deux*, du singulier et du pluriel, de l'interne et de l'externe, de l'être et de l'action, de l'ego et de l'alter, de la défensive et de l'offensive, de l'enracinement et de la migration, de l'assimilation et de la discrimination, de l'insertion et de la marginalisation" (Tap P., 1981). En ce sens "*identité = mémoire = continuité = histoire = traditions = je et nous*" (Koulayan N. & Baaya L.G., 2005).

## **Bibliographie**

ABRIC J.-C. (sous la direction de), 2003 : *Exclusion sociale, insertion, prévention*, Toulouse, Érès.

Benrabah M., 1999, *Langue et pouvoir en Algérie : Histoire d'un traumatisme linguistique*. Éditions Séguier. Paris.

Boukous, A., 1995, *Société, langues et cultures au Maroc*, série : Essais et études n° 8, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, Maroc.

Bourdieu P., 1980 : *Le sens pratique*. Paris, Ed. Minuit.

Calvet L. J., 1993, *La sociolinguistique*, Coll. « Que- sais-je ? », PUF.

Canciani D., 1990, "Une science et une politique pour babel. Les minorités, du conflit à la planification linguistique", in *AWAL, Cahiers d'études Berbères*, pp. 24-36.

Chaker S., 1989, *Berbères aujourd'hui*. Éditions l'Harmatan.

Codol J.-P., 1980 : « La quête de la similitude et de la différenciation sociale. Une approche cognitive du sentiment d'identité ». In *Identité individuelle et Personnalisation*, Toulouse, Privat, pp. 153-163.

Codol, J.-P., 1979 : *Semblables et différents. Recherche sur la quête de la similitude et de la différence sociale*. Thèse d'État, université de Provence.

Daoust D. & J. Maurais 1987, « L'aménagement linguistique » in *Politique et Aménagement linguistique*. Textes publiés sous la direction de Jacques Maurais. Conseil de la langue française, Québec. pp. 5- 46.

Delsol C., 1994 : *Démocratie. L'identité incertaine*, Paris, Musnier-Gilbert.

Donzelot J., 1991 : *Face à l'exclusion*, Paris, Esprit.

Drozd I. & Daniel T., 1995 : *L'identité volée*, Paris, Casterman.

Goguel D'Allondans A., 2003 : *L'exclusion sociale : les métamorphoses d'un concept 1960-2000*, Paris, L'Harmattan.

Grandguillaume G., 1998, « L'arabisation et la question des langues en Algérie », in CDL- LIDILEM université de Stendhal –Grenoble III. *De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme*. Textes réunis par Jacqueline Billiez, pp. 215-219.

Grelier F., 2010 : *Vers une théorie de l'action associative : la praxis de l'éducation populaire*, Thèse de doctorat, Université Rennes.

Green C., 1995 : *Camouflage et fausse identité*, Paris, Gallimard.

Harbi M., 1992, *L'Algérie et son destin, Croyants ou citoyens*, ARCANTERE Ed

Koulayan N. & Baaya L.G. (juillet 2005), « Les NTIC de l'invisible au visible. Usages et représentations pour les minorités de l'espace francophone sud (Afrique de l'Ouest) », Session 6 : *Cultures et langues, la place des minorités en ligne* sur le site : [http://www.initiatives.refer.org/\\_notes/sess607.htm](http://www.initiatives.refer.org/_notes/sess607.htm)

Laroussi F., 1993, « Processus de minoration linguistique au Maghreb » in Cahier de linguistique sociale No 22 : *Minoration*

*linguistique au Maghreb.* Dirigée par Laroussi F. SUDLA CNRS, pp. 45-56.

Leclerc J., 1986, *Langue et société*. Mondia. Éditeurs.

Léonetti I. & Vasquez A., 1990 : *Stratégies identitaires*, Paris, PUF.

Malherbe M., 1983, *Les langages de l'humanité : une encyclopédie de 3000 langues parlées dans le monde*, SEGHERS, Paris.

Mc Clintock N., 2000 : *Fausse identité*, Paris, L'élan vert.

Mhenni F., 2004, Algérie, La question kabyle. Éditions Machalon, Paris.

Miliani H. M., 2004, « Les politiques linguistiques en Algérie : entre convergence et diversité », in *Langues et contacts des langues dans l'aire méditerranéenne : pratique, représentation, gestion*. L'Harmattan Paris. Textes réunis par P. Dumont et C. Sautodomingo. Ed. AUPELF-UREF –Château Goutier 2000, pp. 211-218.

Missaoui L., 2003 : *Les étrangers de l'intérieur*, Paris, Payot.

Oulhaj L., 2001, « Développement et amazigh », Rencontre du 25 mars 2001 autour de la *Culture Amazighe* (ASSOCIATION IGHBOULA DE M'RIRT), consulté le 6 mars 2004 sur le site : <http://www.membres.lycos.fr/izlanimazighen/mrirt0301.htm>

Petitot J., 1977 : « Identité et catastrophes. Topologie de la différence ». In *L'identité*. Séminaire dirigé par Lévi-Strauss. Figures Grasset, pp. 109-156.

Piccin A. (septembre 2005), « Marqueurs de l'identité Wallone, Francosphère – Wallonie –Document (I-IV) » in *Francoshère* (premier journal du Monde Latin et de la Francophonie), octobre 2005, p 1 et 2.

Pollack M., 1993 : *Une identité blessée. Étude de sociologie et d'histoire*, Paris, Metallisé.

Risso E. & Barreiro R., 2002 (Tome 1) : *L'identité perdue*, Paris, Erko.

Rondeau G., 1983, *Introduction à la terminologie*. Deuxième édition Gaëtan Morin éditeur. Québec.

Taifi M., 2004, « On oublie que le berbère est une langue vivante », entretien avec le professeur Miloud Taïfi dans le quotidien national *Le Matin*, 17 janvier.

Tap P., 1985 : *Masculin et féminin chez l'enfant*. Toulouse, Privat.

Tap P., 1986a : *Identité individuelle et personnalisation*, Toulouse, Privat.

Tap P., 1986b : *Identités collectives et changements sociaux*, Toulouse, Privat.

Tap P., 1987 : « Identité, style personnel et transformation des rôles sociaux ». *BULLETIN DE PSYCHOLOGIE*. Tome XL - N° 379.

Tap P. 1981 : « Identité, identification et représentation du sexe : Approche pour une étude de la personnalisation de l'acteur social ». Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris-Nanterre).

Tap P., 2005, « Identité et exclusion », *Connexions*, 2005/1 no 83, p. 53-78. DOI : 10.3917/cnx.083.0053. Article disponible en ligne à l'adresse: <http://www.cairn.info/revue-connexions-2005-1-page-53.htm>

Zonabend F., 1977 : « Pourquoi nommer ». In *L'identité*. Séminaire dirigé par Lévi-Strauss. Figures Grasset, pp. 257-285.